

Orsay, le 28 aout 2019

## **Fiche de poste CHEF DE PROJETS « ACTIONS TERRITORIALES AGRICOLES »**

**Direction de la Stratégie et de l'Innovation**

### **1. Le cadre**

#### **1.1 Le projet de cluster Paris-Saclay**

À une quinzaine de kilomètres du centre de Paris, le plateau de Saclay constitue l'un des plus grands pôles scientifiques français, grâce à l'implantation depuis 1945 de grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Ce territoire francilien possède de puissants atouts pour répondre aux enjeux d'une économie mondiale en profonde mutation :

- l'excellence académique et la renommée de ses établissements d'enseignement supérieur réunis dans l'Université Paris-Saclay ;
- la force industrielle de ses pôles d'activité majeurs de l'Essonne et des Yvelines que sont Courtaboeuf, Massy, Saint-Quentin-en-Yvelines, Vélizy-Villacoublay ;
- sa concentration d'activités de recherche et développement exceptionnelle autour des filières stratégiques de l'énergie, des mobilités, des TIC, de la santé, de l'aérospatiale-défense sécurité...

Afin de conforter le développement du plateau de Saclay, la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris modifiée par la loi MAPTAM n°2014-58 du 27 janvier 2014 du a créé un établissement public à caractère économique et commercial qui a pour objet « l'impulsion et la coordination du développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement international » : c'est l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay).

#### **1.2 L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay**

L'EPA Paris-Saclay est en charge de plusieurs missions au service de la mise en œuvre d'un projet de « cluster technologique de niveau mondial » à l'échelle du plateau de Saclay.

A cet effet, il réalise des grandes opérations d'aménagement (direction de l'aménagement), en particulier sur la frange sud du Plateau de Saclay (campus urbain, de l'ordre de 2 millions de m<sup>2</sup>).

Il anime une réflexion stratégique et de cohérence d'ensemble à l'échelle du territoire : développement du pôle scientifique et technologique, développement durable, développement

des réseaux d'entreprises, des services, et de l'entrepreneuriat (direction de la stratégie et de l'innovation).

Il est également maître d'ouvrage d'opérations immobilières et d'équipements ou en prestation de services pour le compte d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (direction de l'immobilier et des infrastructures),

Il comprend également une direction de la communication et un secrétariat général regroupant les services financiers, juridiques et RH.

### 1.3 Direction de la Stratégie et de l'Innovation

La direction de la stratégie et de l'innovation, dirigée par Antoine du Souich, directeur général adjoint, est organisée en 2 pôles :

- un pôle « Stratégie économique » ;
- un pôle « Environnement et ville durable » est en charge de la stratégie de l'EPA Paris-Saclay sur l'environnement et la ville durable. A ce titre, il pilote les études transversales sur la mobilité, l'énergie, l'eau, la biodiversité et l'agriculture.

Le pôle Environnement et ville durable élabore et déploie la stratégie éco-territoire portée par l'EPA Paris-Saclay. Cette stratégie est déclinée notamment dans les contrats de développement territorial Paris-Saclay Territoire Sud et Versailles Grand Parc – Saint Quentin-en-Yvelines – Vélizy et une charte Paris-Saclay Eco-territoire. Elle se traduit de façon opérationnelle dans les opérations d'aménagement conduites par l'EPA Paris-Saclay.

La stratégie éco-territoire porte sur les thématiques suivantes :

**La mobilité** : le pôle DD conduit des études techniques, s'assure de la mise en cohérence des projets d'infrastructures et de services de transport portés par l'Etat et les collectivités territoriales avec les enjeux de mobilité intrinsèques au projet. En appui des directeurs de projet, il participe aux études opérationnelles liées à la mobilité sur le Sud du Plateau.

**L'énergie** : le pôle DD réalise des études prospectives en matière d'énergie et élabore la stratégie énergétique du cluster. Il pilote la réalisation d'un réseau de chaleur et de froid alimenté majoritairement par des énergies renouvelables produites localement (géothermie), et par la récupération de la chaleur fatale (process, salles blanches, eaux usées...).

**La biodiversité** : le pôle DD met en œuvre des projets liés à la biodiversité, en particulier des mesures de compensation et pilote les études et les inventaires sur la biodiversité et les continuités écologiques.

**L'agriculture** : le pôle DD est en charge des relations entre l'EPA Paris-Saclay et le monde agricole. En particulier, il a élaboré la zone de protection naturelle, agricole et forestière du Plateau de Saclay (ZPNAF) définie dans le cadre de la loi du Grand Paris. L'EPA Paris-Saclay assure à présent le suivi de la mise en œuvre du programme d'action prévu par la loi. L'EPA Paris-Saclay participe également aux dynamiques d'ores et déjà engagées en lien avec les circuits courts et l'agriculture urbaine au sein des futurs quartiers.

Le poste de Chef de projet est rattaché au pôle « Environnement et ville durable » de la Direction Stratégie et Innovation.

## 2. Le poste

Au sein du développement durable de la Direction de la stratégie et de l'innovation, le/la Chef de Projets pilote les relations de l'EPA Paris-Saclay avec le monde agricole. Pour cela, il assure notamment les actions mentionnées ci-dessous. Il est force de proposition pour développer la stratégie de l'EPA Paris-Saclay dans le cadre de ses relations et actions en lien avec les agriculteurs.

- ❖ Assurer le suivi de la mise en œuvre du programme d'action de la ZPNAF :
  - Assurer le suivi des pilotes des actions
  - Assurer le secrétariat général des instances de gouvernance de la ZPNAF (comité de pilotage, comité de suivi)
  - Piloter le marché d'accompagnement de l'EPA dans la définition d'un référentiel et d'un guide de procédure d'évaluation de la ZPNAF
  - Réaliser un rapport annuel d'avancement de la mise en œuvre du programme d'action
- ❖ Mettre en œuvre les mesures de compensation collective agricole
- ❖ Piloter le marché d'accompagnement de l'EPA dans la conception et mise en œuvre d'un service de vente en ligne de produits issus des exploitations agricoles de la ZPNAF destiné notamment aux usagers du Campus urbain
  - Piloter l'atelier relatif à la prise en compte des fonctionnalités agricoles : drains et circulations agricoles
  - Assurer le pilotage et suivi de la convention entre l'EPA Paris Saclay et Terre et Cité
  - Participer au Comité de programmation Leader porté par l'association Terre et Cité
  - Apporter un appui aux dynamiques engagées sur le territoire, notamment en lien avec l'agriculture urbaine : assurer le lien avec les porteurs de projets sur le territoire

## 3. Le profil du candidat

### Connaissances et compétences requises

- Niveau Master 2 avec une formation sur des thématiques en lien avec l'agriculture et le développement territorial rural (université ou grande école)
- Des compétences en matière de développement durable
- Des compétences pour la rédaction et le suivi des marchés
- Une expérience en matière de conduite de projet multipartenarial
- Des compétences en matière de paysage seraient un plus

### Connaissances et compétences requises

- Bon relationnel
- Capacité à prendre des initiatives
- Créativité
- Transversalité
- Aptitude à la polyvalence
- Capacités rédactionnelles fortes

## 4. Contact

LECA RH <http://www.lecarh.fr/espace-candidats/>

EPA Paris-Saclay - Direction Ressources humaines [rh@oin-paris-saclay.fr](mailto:rh@oin-paris-saclay.fr)